

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2016

---

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 3959)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD8

présenté par  
Mme Got, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« définies »,

les mots :

« tel qu'il est défini ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.